



RECEIVED JUN - 9 2017

Le 7 juin 2017

N° de dossier au BSIF : P-C393

M. Guy Dubois
Président national
Association des officiers des postes du Canada
28, Concourse Gate, Unité 1
Ottawa (Ontario) K2E 7T7

Objet : Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le « Régime »)
Numéro d'agrément 57136
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (LNPP)
Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension (RNPP)

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 5 mai 2017 adressée au surintendant des institutions financières, M. Jeremy Rudin. M. Rudin m'a demandé de vous répondre en son nom. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir attiré notre attention sur les points soulevés. Soyez assuré que nous les avons examinés attentivement. Le 23 mai 2017, j'ai envoyé une lettre à M. Scott McDonald, chef des ressources humaines à Postes Canada, pour lui demander où en était la société quant aux options à l'étude advenant des difficultés de capitalisation dans l'éventualité de l'expiration du Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes sans autre allègement du gouvernement. Dans cette même lettre, je demandais également à Postes Canada de préciser la façon dont elle entendait informer, en temps utile et de façon transparente, les participants au Régime des mesures envisagées ou prises. Nous nous attendons à ce que la présente lettre et la réponse à celle-ci soient communiquées à la Division des communications et des consultations (DCC).

Sachez par ailleurs que le BSIF ne participera pas à la réunion de la DCC, mais prendra connaissance du procès-verbal.

Cordialement,

Tamara DeMos
Directrice générale
Division des régimes de retraite privés



BSIF
OSFI

255, rue Albert
Ottawa, Canada
K1A 0H2

www.osfi-bsif.gc.ca

Canada